

Pacte d'orientation pour le renouvellement des générations en agriculture : des annonces qui vont dans le bon sens !

A l'occasion d'un déplacement en Seine-Maritime le 15 décembre, le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire Marc Fesneau a présenté le Pacte d'orientation pour le renouvellement des générations en agriculture.

Les Chambres d'agriculture saluent les annonces de ce Pacte qui comprend 35 mesures majeures sur l'installation et la transmission, sur l'orientation et la formation et sur les transitions du secteur agricole.

Elles se félicitent tout particulièrement de :

- la création du réseau France Services Agriculture (FSA) avec un point accueil unique, dans chaque département. La responsabilité de l'organisation de ce guichet unique sera confiée à la Chambre d'agriculture, établissement public qui saura accompagner tous les candidats à l'installation et à la transmission.
- la mise en place d'un module d'évaluation rapide de l'adaptation et de la viabilité des exploitations face au changement climatique qui sera proposé aux agriculteurs dès 2025. Les Chambres d'agriculture contribueront à l'élaboration des modules de ces diagnostics et à leur déploiement. Un programme test « Climaterra » est d'ores et déjà engagé en 2023, pour tester sur 1000 exploitations.
- la mise en place dès 2024 d'un fonds en faveur de la souveraineté alimentaire et des transitions : 180 M€ en 2024, puis de 200 M€ par an en 2025 et 2026, ce qui permettra de construire des filières décarbonées et relocalisées. Les Chambres d'agriculture accompagneront l'émergence et de la structuration de ces filières.
- la création du programme découverte de l'agriculture qui fera connaître l'activité agricole aux enfants dès l'école élémentaire. Collégiens et lycéens auront aussi l'opportunité de découvrir ces métiers lors d'un stage immersif. Les Chambres d'agriculture assureront l'interface entre les exploitants et les établissements scolaires pour favoriser le déploiement du programme.

« Les Chambres d'agriculture, qui ont largement contribué aux débats préparatoires tant au niveau national que dans les territoires, sont prêtes à s'engager pour la réussite du Pacte et dans la mise en œuvre des missions qui leur sont confiées. Restent des attentes de moyens !

Très impliquées dans la mise en œuvre des transitions des exploitations, en particulier dans un contexte d'adaptation au changement climatique, elles accompagneront tous les profils d'agriculteurs et de porteurs de projet, partout dans les territoires, en métropole comme dans les DOM. »

Sébastien Windsor, président de Chambres d'agriculture France

Contact Presse

Chambres d'agriculture France

Iris Roze – 09 86 02 26

iris.roze@apca.chambagri.fr

Rejoignez-nous sur :

